



**ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DU 11 ET 18 OCTOBRE 2009
QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS**

REPONSE de : Frédéric Bernard

**L'AMENAGEMENT « DURABLE » DU TERRITOIRE YVELINOIS
ET LES DEPLACEMENTS DES BIENS ET DES PERSONNES**

1 - Quelle est votre position sur la prédominance accordée au développement des infrastructures routières en Ile de France, compte tenu des engagements, pour un développement durable et exemplaire de la France, pris par le Président de la République, devant les Français, lors des travaux du Grenelle de l'Environnement et dans le cadre des accords internationaux concernant les problèmes posés par le réchauffement climatique ?

A l'occasion du Grenelle de l'Environnement, il avait été décidé une stratégie de programmation des infrastructures routières conditionnée au développement à grande échelle de transports alternatifs. Or, il apparaît clairement que l'Etat ne respecte pas ces engagements et continue de faire valoir la construction d'infrastructures routières, telle l'A104 ou le prolongement de l'A12. Face aux nuisances engendrées par ces projets, tant sur les riverains que sur l'environnement, il est temps que l'Etat prenne enfin ses responsabilités.

2 - Que pensez-vous des transports en commun locaux ?

De nombreuses améliorations doivent rapidement voir le jour dans ce domaine. Je soutiens ici pleinement la Région, pour l'aboutissement rapide du projet de Tangentielle Ouest qui désengorgerait fortement le trafic dans les Yvelines.

A mon sens, les transports alternatifs sont la clé d'un développement économique et social des hommes et des territoires cohérent et durable.

3 – Pensez- vous nécessaire de maintenir l'activité agricole dans les Yvelines, notamment dans le « Triangle vert » Mantes/Versailles/Rambouillet?

Plus que nécessaire, c'est indispensable.

Le département des Yvelines doit conserver sa part de ruralité et d'activité agricole, pour affirmer les conditions d'une économie diversifiée et durable, respectueuse du patrimoine et des ressources, mais aussi pour garantir la qualité des conditions de vie de la population.

Je suis ainsi très favorable au développement d'AMAP, qui permettent de maintenir l'agriculture paysanne tout en offrant des produits de qualité aux riverains.

4 - Pensez vous qu'il y ait un intérêt particulier à créer des liaisons entre les OIN « Mantes-Seine Aval » et « Saint Quentin en Yvelines-Versailles-Saclay-Massy /Palaiseau » ?

Si une liaison entre ces deux OIN, doit voir le jour, sa mise en œuvre devra être précédée d'une concertation entre les acteurs concernés (Etat, collectivité locales et habitants) afin de

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Réponse à transmettre au secrétariat de Sauvons les Yvelines :
dominique.m.duval@wanadoo.fr